LES MOULINS
DE L'HÉRAULT

ISSN
0769-0177

N°30-36
2011/2017

NANT 20 mai 2017

Le Moulin du Libron à Laurens

Louis Anglade et Alice et Laurent Marguerit

Un descendant des Seigneurs de Fouzillon de Laurens, Ferrouil de Montgaillard a rédigé une *« Histoire de Laurens »* de 1080 à 1790[1] que Etienne Ferrouil de Montgaillard, avocat à Bédarieux en 1918, a remis à Mme Claire Cadenat habitante de Laurens.

Cet ouvrage a été recopié plusieurs fois et communiqué aux habitants de Laurens. L'histoire du moulin y est décrite.

Rivière

Les deux torrents Naubine et Valinyère étaient la propriété des seigneurs de Laurens, tant qu'ils coulaient sur leurs fiefs. Il en était de même du Libron formé par ces deux torrents. Par voie de conséquence, le droit de pêche leur était réservé.

Les barons de Laurens possédaient en biens-nobles les anciens lits de ces rivières et les îles qu'elles formaient. Ces terres leur appartenaient comme vacants. Dans le cahier de biens-nobles du compoix de 1768, nous relevons deux rivages au Libron, deux aux Hons, une petite île incluse dans le *« req de Naubine, confrontant tous les vents d'une contenance, d'un quarton »*, terres devenues propriété noble par la suite du titre de haut justicier du baron.

Les seigneurs de Laurens avaient seuls pouvoir de faire construire des moulins sur ces rivières. Sur Naubine, un moulin fut élevé vers le douzième siècle. En 1369, la femme Alix Réveille reconnut le

1. AD34, 11 F 79 : *Laurens : ses seigneurs, 1080-1790, ses franchises communales, 1290-1790*, mémoire présenté à la Société Archéologique de Béziers par Etienne de Ferrouil de Montgaillard, avocat.

tenir du seigneur en emphytéose moyennant une hémine de blé (reconnaissance de 1651). Sur le Libron, était construit le moulin banal, plus ancien et plus important.

Moulin à blé

Sur le chemin de Laurens à Autignac, aux bords du Libron, s'élève encore l'ancien moulin du seigneur. Sa pansière et son *« béal »* sont une des plus vieilles constructions du pays. Les serfs de Laurens bâtirent ce moulin bien avant leur affranchissement qui eut lieu sous le règne de Louis, le 5 des calendes de juin 1270[2]**.**

Le moulin *bladié* du Libron était en 1654 tenu par Jean Augier et Antoine Bedos, qui voulurent le vendre. Le baron Jean-Gabriel, par acte du 28 novembre 1654 et du 8 mai 1655 reçu par M. Amourel, exerça le retrait censuel. Le moulin fut dans la suite donné en locatairie perpétuelle au sieur Arrouet qui déguerpit.

Déguerpissement

Le déguerpissement était la ressource de l'emphytéote, possesseur d'un fond dont il trouvait la rente trop onéreuse. Il délaissait l'immeuble, sans autre forme que le paiement des arrérages échus. Le bien redevenait noble entre les mains du seigneur, ce qui nous explique que le moulin *bladié*, dans le dernier compoix de la communauté seulement, soit porté au cahier des biens nobles.

Telle fut dans Laurens jusqu'en 1789, le mode de propriété foncière : le baron possesseur réel ; le paysan tenancier perpétuel ne pouvant être expulsé qu'en cas de non-paiement, souvent déguerpissait-il lui-même.

Banalité

La banalité est le droit qu'avait un seigneur d'obliger les habitants à se servir de son moulin, de son four ou de son pressoir. Un titre est nécessaire pour la banalité ; à Laurens ce titre n'exista sans être contesté que pour le four : encore la Communauté rendit-elle ce privilège presque illusoire par la construction de fours particuliers.

Le Moulin tel qu'il pouvait être à l'époque où il fonctionnait

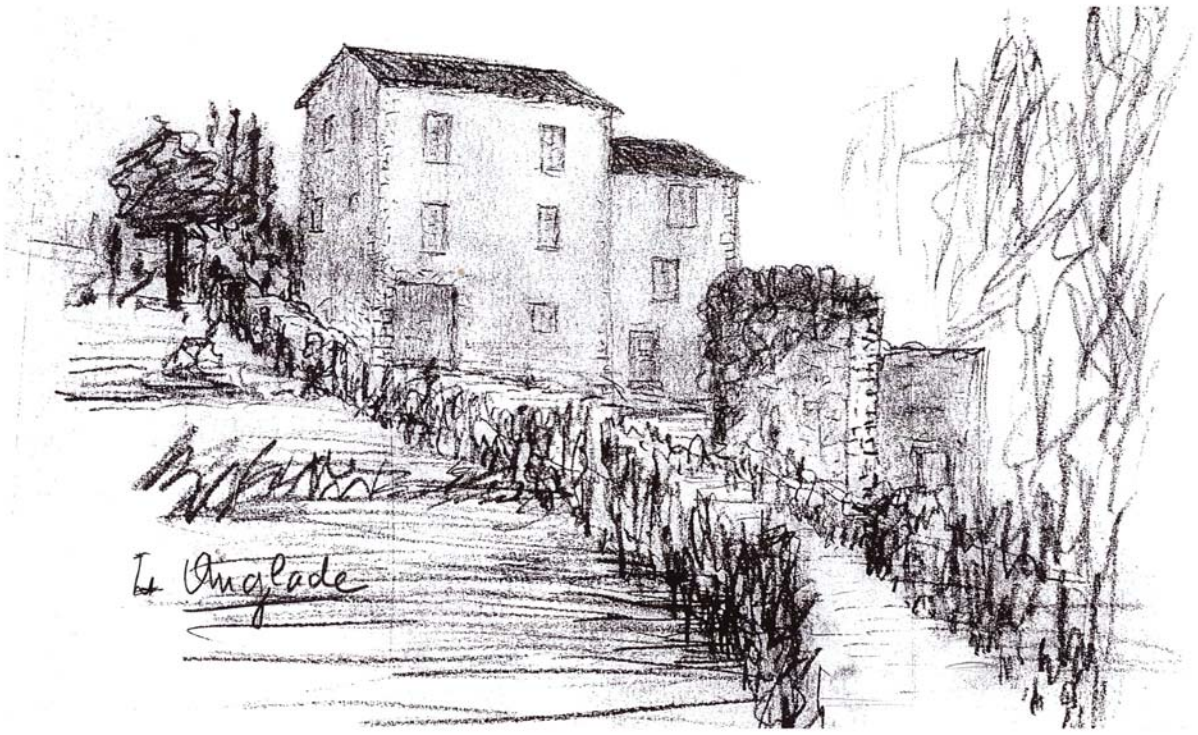

2. Texte original latin médiéval de cette charte publié par A. et M. Gouron dans Hommages à André Dupuy, *Etudes médiévales languedociennes*, p. 157.

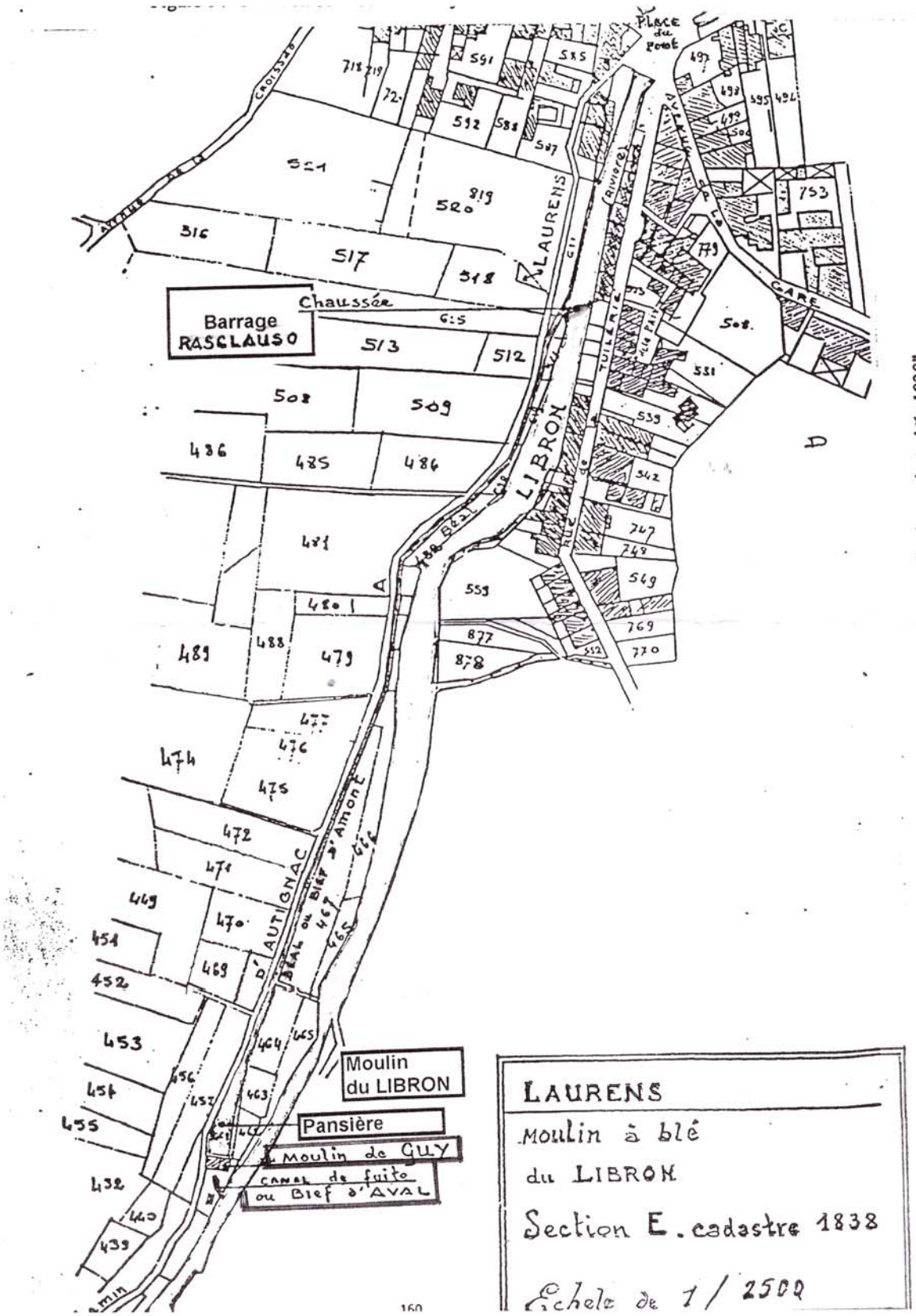

Figure 8 : "Situation du Moulin de Guy et de ses installations sur le plan cadastral de 1838".

Le plus ancien titre qui fasse mention du moulin date de 1274. Les habitants dans la joie de l'affranchissement attaquaient hardiment les droits que les barons s'étaient réservés. La communauté disputa la propriété du moulin au seigneur ; un long procès eut lieu en 1264, le moulin fut réparé aux frais du seigneur et ce ne fut qu'en 1341 que la propriété lui en fut définitivement acquise. La banalité seule resta discutée mais d'une façon purement théorique car le moulin de Naubine donné en emphytéose par le seigneur rendait illusoire toute probation de la part de ce dernier. Le moulin du Libron fut aussitôt donné en emphytéose ; le censitaire ayant déguerpit, il redevint bien noble.

Dans une déclaration des biens nobles, fait par le baron Henri, le 27 octobre 1750, le moulin est mentionné comme il suit : *« un moulin à bled dont la première chaussé a été emportée il y a plusieurs années, lequel moulin est situé sur un ruisseau qui manque d'eau les trois quarts de l'année. »*

Si la banalité de ce moulin fut de bonne heure écartée de fait, elle n'exista pas moins de droit, tempérée par l'axiome coutumier : (Loyssel Lll, t. 2, 32) *« En moulins banaux qui premier vient premier engraisse, mais après avoir attendu 24 heures qui ne peut à l'un, s'en aille à l'autre. »*

Les installations

Pansière, *béal* d'amenée, sont bien visibles sur le plan cadastral de 1838 (en page précédente).

Le chemin d'accès au moulin suivait le *béal* et arrivait à l'arrière, au niveau du logement du meunier (1er étage). Il descendait ensuite vers la façade principale où donnait la salle des meules ; on y venait, au rez-de-chaussée, déposer le grain et retirer la farine. Au-dessous, la salle d'eau, où travaillait la roue. La sortie des eaux se faisait par une belle voûte.

Une barre rocheuse tendre a été creusée par les eaux du Libron qui tombent en cascade de quelques mètres dans le plan d'eau appelé « La Conque » qui, était une aire de baignade pour les gens du quartier. A cet endroit se trouve aussi une source où avant 1960 les villageois venaient chercher l'eau.

Les différents propriétaires du moulin après 1789

⇨ Guy Etienne était meunier avant 1789. Sur un document de mariage (3 E-1344 du février 1809) il est précisé :

Mariage à Laurens de :
Guy Marie née le 30 janvier 1787
Fille de Guy Etienne Meunier à Laurens et de la Bastrie Jeannine.
avec
Caumil Pierre Paul Meunier, conscrit de 1806
Fils de Caumil Guilhaume et de Petit Marianne domiciliés à Caunas.

Nous en déduisons que Guy Etienne a dû devenir propriétaire du moulin où il travaillait avant la Révolution.

⇨ Le cadastre du 24 septembre 1839 (Archives départementales de l'Hérault) note :
Propriétaire : Guy Etienne
Parcelles : E 459 - E 460 - Moulin à eau, 49 CA

Parcelle : E 460 – Maison, sol, four à cuire le pain et fuyant de moulin, 3 ares
Parcelle : E 461 Réservoir de béal de moulin – Contenance 15 ares 80
Lieu-dit : Les Hons

Propriétaire : Guy Etienne
Parcelle : Section A 534 - Contenance 40 ares
Lieu-dit : Moulin à vent

Nous en déduisons que Guy Etienne était bien le propriétaire des deux moulins au début du XIXe siècle.

⇨ Sur *l'Annuaire de l'Hérault* de 1910 il est noté :
Moulin à soufre Guy à 1 km du village

Ce moulin, à l'origine moulin à blé, aurait-il été transformé en moulin à soufre pour les besoins de la viticulture ?

⇨ Les descendants de Guy Etienne vendent le barrage sur le Libron en 1912.

⇨ Délibération du Conseil municipal de Laurens du 8 août 1912 (Document n° 75.112)
Barrage sur le Libron appartient à :
Madame Guy Edmond
Mr Castan Ernest époux de Mme Guy Marie
Mademoiselle Guy Elisabeth

Le barrage
Longueur : 13 mètres Hauteur : 1,50 mètre Largeur : 3 mètres

Ce barrage, comme nous l'avons indiqué, nuit à l'écoulement des crues et à celui des eaux usées. Il est responsable des inondations de 1907 alors que *« la décrue est arrivée quand la resclausa a cédé »* disent encore les anciens.

Barrage avant sa démolition en 1912

Affaire en cours depuis 1907.

Le Conseil municipal de Laurens est en pourparlers avec Mme Guy qui ne veut pas céder le barrage à moins de 3 500 frs.

Le 8 août 1912, Mr le maire expose à l'assemblée que le paiement de l'indemnité de 2000 frs aux héritiers de Guy Etienne pour leur cession à la commune du barrage, le bief de leur moulin offrait des difficultés non prévus au moment de l'établissement du premier contrat : il conviendrait d'en changer les termes.

Le Conseil considère d'allouer aux intéressés une indemnité d'égale somme pour abandon de tous leurs droits.

Accepte renonciation et maintien de l'indemnité de 2000 frs prescrite dans le dernier contrat du 2 avril 1912.

⇨ Madame Guy Etienne épouse Carratier, dernière personne née au Moulin du Libron fln XIXe siècle, m'a dit que son père avait toujours eu de la farine. *« Quand il n'y avait plus d'eau, il allait au moulin à vent. »*

Emplacement de l'ancien barrage
(entre la maison Jeanjean ou la maison Biscan et le chemin du Moulin)

Après la vente du barrage sur la rivière « Le Libron », à la suite d'un partage :

Le moulin à vent et les terrains voisins ont appartenu à Mr Guy Edmond. Ils sont actuellement encore, en 2016, la propriété de ses descendants toujours domiciliés à Laurens.

Le moulin sur la rivière « Le Libron » a été la propriété de Mme Guy Marie épouse Ernest Castan et Mme Guy Elisabeth épouse Numa Carratier. Ils l'ont vendu en 1920 à Mr Valéro Vincent.

Il a été racheté en 1940 par Mme Guy Elisabeth épouse Carratier. Son fils Jaques Carratier avait aménagé, dans les années 1940 un jardin potager dans l'ancienne pansière (ancien réservoir d'eau).

Ce moulin a été revendu en 1971 à Mr Alémany Vincent et Mme Diaz Paulette son épouse qui y ont habité.

Cédé ensuite à Mr Sancho Honorin et Mr Pédaros.

Il est repris par Mr Lafont François et Mr Lafont Pierre qui ont fait quelques transformations.

Revendu à Mr Hertogs Fabrice et Mme Rodriguez Marie-Pierre en 2002 et qui l'ont laissé à l'abandon.

Il est enfin acheté en 2012 par Mr et Mme Laurent Marguerit qui ont entrepris des travaux de restauration très importants.

Depuis de nombreuses années nous cherchions un bâtiment en pierres apparentes assez grand pour accueillir un gîte et chambre d'hôtes, un sous-sol ou autre capable de stocker des véhicules anciens, étant collectionneur de vieux véhicules, et un terrain assez vaste pour faire potager et verger.

Autant dire que dans le département, réunir ces trois conditions, ce n'était pas chose simple, surtout avec pierres apparentes comme on le désirait pour le projet touristique.

On a trouvé le moulin en juillet 2012, après avoir consulté l'agence on a pris rendez-vous, quel ne fut pas notre étonnement que ces rencontres étaient en fait la réunion de groupes de personnes diverses tellement l'offre de ce type de bien est limitée dans la région.

Façade nord en 2012

Façade sud en 2012

La visite se faisait avec l'agent et la propriétaire, il faut le dire dans un silence religieux devant les différentes pièces ou autres, l'accès se limitait sur le chemin du moulin et sur la terrasse de devant, tout était embroussaillé à un point inimaginable, le moulin avait été squatté, saccagé, le terrain jamais entretenu depuis 10 ans et bien sûr les gens repartaient aussi vite que possible devant l'ampleur des

travaux à réaliser. On a hésité un mois en se rendant compte que rien n'était comparable au moulin que j'imaginais entièrement rénové à l'ancienne, donc pour négocier le prix j'ai appelé un ami maçon pour effectuer un devis. Il m'a vivement encouragé de passer mon chemin et a refusé de faire le devis promis en me garantissant une maison neuve de 100 m^2 habitables avec une piscine toute recouverte en pierre du Gard pour bien moins cher.

J'ai donc fait une offre que la propriétaire a bien sûr acceptée, et l'aventure a commencé !

Début des travaux octobre 2012 (démolition pendant 3 mois). Mon objectif : faire disparaître toutes les cloisons de piètre qualité, les ouvertures de fenêtres qui ont hélas été agrandies et bétonnées, les différences de niveau des parties à vivre en démolissant les dalles de béton etc.

Avec l'aide précieuse d'un ami, on a rendu vie à ce bâtiment qui avait été totalement défiguré par des constructions ajoutées.

Restauration et ouverture de 21 portes ou fenêtres, avec des pierres de taille de la région dont une partie a été déterrée ou sortie de la rivière où des « rénovateurs » les avaient jetées.

Décapage de 300 m^2 des murs extérieurs du moulin qui étaient bétonnés et crépis ; un bâtiment en béton a été ajouté côté sud dans les années 80, on l'a entièrement réhabilité dans l'esprit du moulin.

Les deux toitures rénovées et réalignées avec en couvertures les anciennes tuiles.

Une surélévation du moulin d'un étage a été réalisée en 1830 (pierre en façade indiquant la date).

Porte d'entrée en travaux.

Façade nord, travaux en cours.

Ancien four

Ce qui devait être l'ancien four derrière le moulin côte sud, ensuite réduit en pigeonnier car une partie ayant été emportée par la rivière et dont il ne restait que deux pans de murs originaux, a été rebâti en pierre selon la surface cadastrale d'origine de l'acte de vente et transformé en garage pour les besoins.

J'ai démoli un garage en brique rouge côte sud fait dans les années 70, construit trop près du moulin, et qui gâchait le seul endroit ensoleillé et abrité du vent.

On a également entrepris de dégager le canal de fuite qui conduit à la cave surnommée « l'enfer » (où se trouvait la roue à eau horizontale) et on a découvert des fragments de meules et une meule complète intacte (ce qui fait 4 meules existantes).

Le moulin ayant deux caves « enfers », j'ai gardé la sortie voûtée en anse de panier qui donnait directement à la rivière (mais à l'origine cet accès était pour l'autre cave), il a hélas fallu percer un accès de 5 mètres de long dans le rocher, ce fut laborieux !

Cette cave voûtée de 25 m^2 environ n'est malheureusement pas visitable car je me trouve devant un très gros problème : il y a actuellement 1 mètre de boue vaseuse à évacuer...si vous avez la solution je vous écoute.

Avant

Après

Prochainement :

On a acquis des piliers en pierre et un vieux portail en fonte ainsi qu'un entourage de puits en pierre de taille le pour rénover et ainsi lui enlever sa dalle de béton, et reconstruction d'un mur d'étagère de 50 mètres de long en pierre qui est effondré, on a en projet de rénover les deux escaliers en pierre de taille, car ils sont actuellement en béton.

Total des gravats divers : estimation à 100 tonnes à ce jour.
Total du sable consommé dans la bétonnière : plus de 90 tonnes à ce jour.
Total mètres cubes de béton : pour fondations et dallages 15.
Pierres de taille posées à ce jour : 150 environ. Poids variant de 10 à 150 kg.
Pose de 30 tonnes de pierre à bâtir, à ce jour.
Un ami maçon m'a aidé pour les gros travaux de hauteur.
Total heures de travail : inestimable…

Matériel utilisé : Renault 4 f4 pour transport de 100 pierres de taille et 20 tonnes de pierre à bâtir et remplacé ensuite par Renault trafic.
Tracteur Ferguson 1957 (entièrement rénové par mes soins) et remorque.
Echafaudage prêté par un ami.
Bétonnière d'occasion, et palan électrique.

A la suite de nos travaux le moulin est devenu habitable.

Façade nord en 2015

Façade sud en 2015

Nous avons aussi retrouvé plusieurs meules abandonnées, témoins de l'important travail et de l'ingéniosité de nos ancêtres.

Histoire du moulin

Comme beaucoup de vieux bâtiments, ce Moulin a aussi son histoire. On a appris par les anciens du village que le célèbre bandit Pomarèdes sévissant dans la région entre 1830 et 1842 a été arrêté au moulin. Voici le récit encore vivant à Laurens, recueilli par M Louis Anglade et quelques informations trouvées sur les sites www.sunnyfrance.net et www.lesamisduclocherdecaux.wifeo.com

Jean Pomarèdes est né à Caux le 7 avril 1801 dans une famille de cultivateurs assez aisée. Très tôt, il se révéla être un enfant turbulent, voire violent, n'obéissant qu'à son père. A sa majorité, il hérita de plusieurs biens familiaux (maison, 4 champs, 6 vignes, oliveraies) représentant une valeur de plus de 10.000 francs, ce qui, pour l'époque, représentait une somme rondelette (un ouvrier agricole gagnait 1 franc par jour). Peu après son mariage, en 1830 avec Jeanne Rouyre, il s'associa avec son beau-frère dans une affaire de vente d'alcool qui s'avéra désastreuse. Jean Pomarèdes et Félix Rouyre décidèrent alors de spéculer sur l'immobilier. L'échec de cette deuxième tentative d'enrichissement marque pour Pomarèdes le début d'une carrière de brigand.

Vols à main armée et agressions se succédèrent dès lors dans les arrondissements de Béziers et de Lodève, dont trois se terminèrent tragiquement. L'attaque de Pierre Boularand dit Cambacho, mit un terme à la sombre carrière de « la canaille de Caux ».

Le samedi 19 février 1842, Cambacho revenait tranquillement, à pied, en direction d'Hérépian. Vers 10 heures, au niveau du pont "Das Arenas", un homme coiffé d'une casquette surgit des fourrés et lui déroba, sous la menace, la ceinture où se trouvait le produit de la vente d'une vingtaine de cochons sur le marché de Béziers, soit 1.850 Francs et s'enfuit en direction du sud-ouest.

Cambacho cria "au voleur" et fût rapidement rejoint par un homme venant de Bédarieux. Ils alertèrent immédiatement les gendarmes. Pendant ce temps, Pomarèdes s'enfuyait en direction de Laurens. Il vint au moulin, quitta sa casquette, mit un chapeau, collé des moustaches, caché son sac, son fusil, des cartouches et repartit vers Laurens.
Le garçon du moulin qui avait vu le manège était allé voir ce qu'il avait laissé. Il déchargea le fusil, prit les cartouches et attendit à la fenêtre du moulin.

Au village Pomarède fut reconnu et revint au moulin, talonné par les représentants de l'ordre et par François Castan de Laurens ; il récupéra son fusil et menaça tout le monde, croyant sa retraite assurée. C'est alors que le garçon du moulin cria : *« Poudès avançar, est pas cargat ! »* (Vous pouvez avancer, le fusil n'est pas chargé !)

N'hésitant plus, François Castan le maîtrisa. Jean Pomarèdes fut jugé, condamné à mort et guillotiné à Pézenas en 1843.

Nous adressons nos vifs remerciements à Monsieur Louis Anglade qui a été l'instigateur de ce reportage, son dévouement et sa gentillesse étant sans limite.